

■ LE MOT DU DIRECTEUR

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) couvre un champ très large, qui va de la retraite à la santé, du handicap à la dépendance, de la famille à la solidarité. Cela revient à suivre statistiquement l'équivalent d'un peu plus de 30 points de PIB de dépenses publiques. Les équipes mettent tout en œuvre au quotidien pour relever ce défi et répondre aux attentes toujours plus nombreuses en matière de connaissance sur les questions de santé et de solidarité.

Le programme de travail 2024 est ambitieux avec, comme chaque année, la production d'enquêtes et d'études à la fois récurrentes, aperiodiques et originales ; la poursuite du développement d'outils de microsimulation de plus en plus complets pour évaluer l'impact des politiques publiques et simuler l'impact d'éventuelles réformes. En 2024, la DREES continuera d'intervenir en appui aux directions opérationnelles du ministère en charge de la santé et des solidarités pour concevoir et utiliser leurs systèmes d'information afin de mieux piloter, avec la donnée recueillie, les politiques dont elles ont la charge.

En matière d'enquêtes, le dispositif d'[enquêtes sur le handicap](#) sera poursuivi avec un volet auprès des établissements de protection de l'enfance et une nouvelle édition de l'[enquête auprès des établissements pour personnes âgées](#), actuellement en cours de collecte. La DREES réalisera également une enquête sur les caractéristiques des principaux contrats offerts en 2023 par les [organismes complémentaires en santé](#). Les dernières étapes de préparation de l'enquête « [Sans domicile](#) » et l'enquête de [santé européenne](#), toutes deux programmées pour être collectées en 2025, seront réalisées, avec un certain nombre de tests terrain.

En ce qui concerne les études, les enquêtes [Urgences](#) et [PaRIS](#) (Patients Related Indicator Survey) sur l'expérience des patients dans le cadre de leurs relations avec leur médecin généraliste, collectées en 2023, donneront lieu à de premières exploitations. De nouvelles études permettront de toujours mieux documenter les inégalités sociales de santé, ou encore les différences de restes à charge de dépenses en santé.

Du côté des modèles de microsimulation, nos modèles seront enrichis en mobilisant des données de revenus à fréquence mensuelle pour mieux éclairer le non-recours à certaines prestations sociales (par exemple la prime d'activité) ou encore la situation des travailleurs au smic. L'utilisation des données de l'enquête nationale sur les ressources des jeunes adultes permettra d'évaluer l'impact de réformes sur la population étudiante.

En matière d'appui aux directions, la DREES poursuivra ses travaux sur la solidarité à la source, visant à unifier le cœur de notre système de prestations de solidarité par l'harmonisation de leur base ressources et l'articulation de leurs barèmes.

Enfin, je suis l'**administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes** (AMDAC) dans le champ de la santé et des solidarités. Cette année sera la première année de mise en œuvre de la nouvelle feuille de route AMDAC 2024-2026, construite collectivement. Plusieurs actions emblématiques seront lancées, par exemple la mise en place d'un espace commun de données de solidarité ou encore la simplification/rationalisation de la remontée des données des établissements de santé ou le suivi des travaux sur le non-recours aux prestations. Ces actions sont réalisées en partenariat avec les autres directions du ministère et les caisses, mais aussi en interministériel avec la Direction interministérielle du numérique ou le GreenData4Health du ministère de la Transition écologique.

Pour conclure, je tiens à redire toute la fierté que j'ai à diriger le service statistique ministériel que constitue la DREES. **Les enjeux de nos travaux sont grands pour éclairer le débat public et aider à répondre aux questions que les citoyens se posent sur le fonctionnement de notre système de santé et de protection sociale.** Je remercie tous les agents pour leur engagement sans faille et leurs contributions, avec les exigences de rigueur scientifique et de qualité qui constituent la marque du service statistique public.

Bonne lecture !

Fabrice Lengart
Directeur de la DREES

